

Accidents corporels de la circulation routière

Hauts-de-Seine 2008

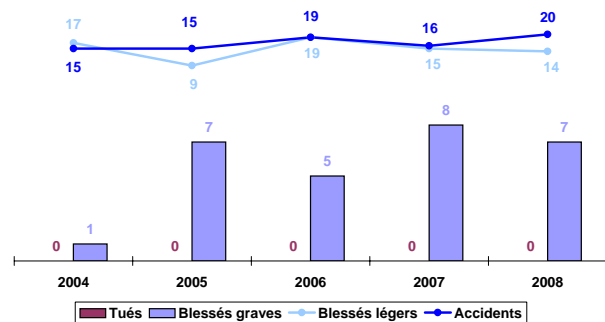
Ville de Marne-la-Coquette

Avertissement : depuis 2005, des définitions nouvelles des victimes sont entrées en vigueur.
Blessé grave : victime hospitalisée plus de 24 heures, remplace victime hospitalisée plus de 6 jours
Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours, remplace victime décédée sur le coup ou dans les 6 jours.



Marnes-la-Coquette

Bilan global



Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger
2004	.	.	.
2005	.	.	.
2006	.	.	.
2007	.	.	.
2008	.	.	.

Accidents corporels de la circulation routière 2004 - 2008

Marnes-la-Coquette

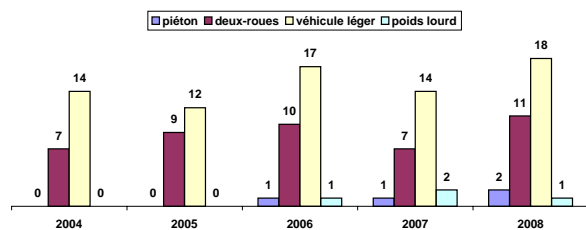
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo	cyclo. ou moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo
cyclo. ou moto	7	.	.	2	26	.	.
V.L.	10	4	.	26	14	2	.
P.L. ou T.C.	1	.	.	.	2	.	.
plus de 2 véhicules	19

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	.
V.L. / deux-roues	#VALEUR!
V.L. / V.L.	16%

Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2004 - 2008

Marnes-la-Coquette

Accidents par catégories de réseaux routiers

au 1er janvier 2006 une majeure partie du réseau routier national a été transféré en routes départementales, ce tableau tient compte de cette nouvelle répartition et les données 2003 à 2005 ont été réaffectées.

		2004	2005	2006	2007	2008
Réseau national	accidents	10	10	14	9	16
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	1	5	5	5	7
	blessés légers	12	6	13	10	10
Réseau départemental	accidents	5	4	5	5	4
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	0	1	0	2	0
	blessés légers	5	3	6	4	4
Réseau communal	accidents	0	1	0	2	0
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	0	1	0	1	0
	blessés légers	0	0	0	1	0

Nota : les accidents survenus à l'intersection de deux voies de catégories différentes sont affectés à la voie principale.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
 Conseil Général des Hauts-de-Seine
 Pôle Aménagement du territoire - Direction de la Voirie
 Service Fonctionnel - Mission Sécurité Routière
 41, rue Thiers - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
 Tél : 01 41 04 33 13 - Télécopie : 01 41 04 33 10



Conseil général des Hauts-de-Seine
 2-16 boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex
www.hauts-de-seine.net